Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse

Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 91 (1982)

Heft: 5

Artikel: Nos guerres ont écrit : l'angoisse, la souffrance, la mort, mais aussi l'espoir sur 55 millions de fiches

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549330

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Agence centrale de recherches de la Croix-Rouge internationale

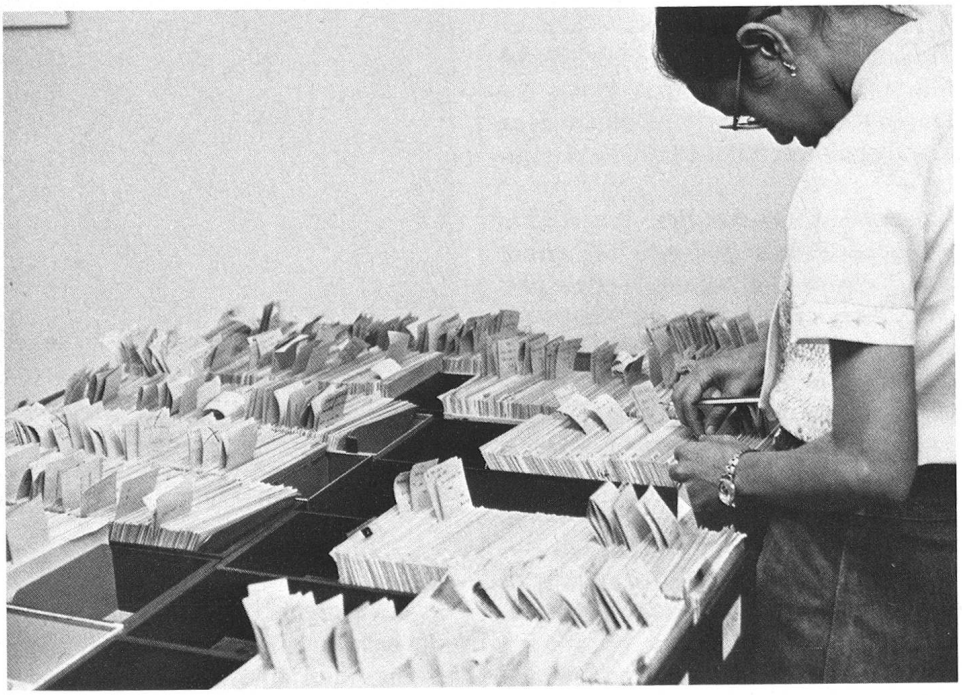

Nos guerres ont écrit: l'angoisse, la souffrance, la mort, mais aussi l'espoir sur 55 millions de fiches

Genève. Agence centrale de recherches de la Croix-Rouge internationale. Un long bâtiment gris, banal, sur gazon impeccable. A l'intérieur de ses murs, classées derrière des portes blindées, 55 millions de fiches.

Ce sont d'abord nos guerres européennes puis mondiales, et aujourd'hui les différents conflits à travers notre univers qui ont dicté la plupart d'entre elles. La Croix-Rouge est la première institution qui ait collecté des renseignements, donné des nouvelles des prisonniers, des blessés, des disparus, mais aussi, hélas, annoncé ou confirmé des morts. Pour les historiens, elle constituera probablement la plus inestimable des sources de renseignements sur toutes les implications personnelles des conflits qui ont commencé à ravager l'Europe depuis la guerre franco-prussienne de 1870. Avant même, épisode aujourd'hui oublié de presque tous, sur celui qui opposa la Prusse et le Danemark en 1864.

Quelques chiffres donneront une idée de l'importance de cette Agence, à qui l'histoire a donné de gigantesques dimensions.

– Fin 1939, 5000 à 6000 lettres arrivaient quotidiennement à Genève; en 1944, c'étaient 50000 à 100000 plis qui étaient reçus tous les jours.

Du début des hostilités à la fin de mai 1945, le total des arrivées et des départs a dépassé 120 millions, sans compter les communications toujours plus nombreuses reçues ou expédiées par câblogrammes ou microfilms.

Un énorme fichier, véritable usine équipée de 31 machines mécanographiques, employant près de 1200 personnes à Genève (909 rétribuées, plus 276 bénévoles, soit exactement 1185 personnes) fut alors créé dans un vaste bâtiment, le Palais du Conseil général à Genève, mis à la disposition du CICR, début septembre 1939.

L'Agence centrale était alors dénommée «Agence centrale des prisonniers de guerre» et elle était surtout chargée de transmettre aux familles des nouvelles de leurs proches tombés en captivité.

Des sections auxiliaires de l'Agence, auxquelles collaborèrent bénévolement 1400 personnes, durent même être établies dans diverses villes de Suisse.

La tâche était, en effet, immense. Il s'agissait de dépouiller, classer et transmettre des centaines de milliers de renseignements officiels et de messages familiaux.

Cette Agence a continué de fonctionner après la fin de la guerre et a vu son appellation modifiée, en juillet 1960, en «Agence centrale de recherches», vu que les Conventions de Genève, complétées en 1949, visent depuis lors aussi bien les victimes civiles des conflits armés que les prisonniers de guerre.

Pour des raisons pratiques, linguistiques notamment, l'Agence centrale est divisée en sections. Chacune d'entre elles correspond à un ou plusieurs fichiers. Les plus importants sont le fichier allemand (plus de 10000000 de fiches), le fichier français (plus de 6000000 de fiches) et le fichier italien (plus de 5000000 de fiches).

L'Agence centrale de recherches joue encore, 35 ans après la fin du dernier grand conflit mondial, le rôle d'une immense centrale d'informations, à laquelle parviennent quotidiennement plusieurs milliers de demandes de renseignements.(Les conflits du Sud-Est asiatique ont évidemment augmenté la demande.)

Chaque jour, 2000 lettres lui arrivent de toutes les parties du monde, lui demandant de retrouver un disparu, ou de rechercher les membres d'une famille séparée par la guerre.

A ces enquêtes purement humanitaires viennent s'en ajouter d'autres, de caractère administratif.

C'est par centaines que se chiffrent, chaque année, les attestations fournies par l'Agence à des gens qui, par exemple, doivent prouver pour obtenir retraite, secours ou pension, qu'ils

ont été détenus, ou malades, pendant leur captivité.

Coopération avec les sociétés nationales

Qu'il s'agisse de rechercher, dans presque toutes les parties du monde, des militaires disparus pendant la Seconde Guerre mondiale, ou lors de conflits qui ont éclaté par la suite, d'établir des attestations de captivité, d'entreprendre des recherches concernant des civils disparus, l'Agence collabore avec bon nombre d'autres organismes, notamment les Sociétés nationales de Croix-Rouge et diverses autres institutions publiques ou privées.

Les agences de recherches sur le terrain

L'accroissement des tâches de l'Agence centrale est en rapport direct avec la multiplication des foyers de conflits et de troubles dans le monde. Cette dramatique évolution a conduit l'Agence à décentraliser certains de ses services en créant des bureaux («Agences de recherches») au sein même des délégations ou des sous-délégations du CICR. C'est ainsi que, en 1980, l'Agence disposait de 15 bureaux dans le monde, dont la bonne marche était assurée par 28 délégués assistés de quelque 200 employés recrutés localement. A elle seule, l'Agence de recherches en Thaïlande comptait une dizaine de délégués et 105 collaborateurs locaux.

Quelques anecdotes

Les cas d'homonymie sont fréquents: ainsi le fichier allemand comprend 50000 Meyer, 50000 Müller, dont plus de 10% s'appellent Hans. Chez les Français, les noms sont plus diversifiés, mais il n'y en a pas moins des Dupont avec t, ou d, par milliers, et en tête du peloton, plus de 10000 Martin.

Exemple de recherches: La Croix-Rouge soviétique s'adresse à l'Agence centrale: une vieille dame – elle a plus de 90 ans – a décidé de retrouver ses sœurs, qui ont quitté l'URSS en 1922. Elles étaient parties par la Chine, la Croix-Rouge indienne retrouve leur trace, mais elles ont quitté le pays; on trouve à nouveau témoignage de leur séjour au Moyen-Orient, mais elles se sont à nouveau évanouies. Enfin, Eureka, on les découvre, douillettement installées dans un pavillon de la banlieue de Sydney.
Moscou accorde un visa à la vieille dame tenace, et les trois solides nonagénaires se retrouvent, enfin!
Autre exemple, une dame d'origine polonaise fait connaissance d'un Français dans un camp de concentration; la guerre terminée, le couple s'installe dans le Midi. Pendant trente ans, elle recherche son frère, qui avait été lui aussi déporté, et la Croix-Rouge le découvre, installé à Toulon; le frère et la sœur n'étaient séparés que de quelques kilomètres.
Encore une recherche récente, au dénouement heureux; janvier 1981. Le service central de Genève demande au service de recherches français de retrouver la trace d'un certain Albin C., 72 ans, d'origine polonaise, soldat dans la Campagne de France en 1940, interné en Suisse, évadé en 1941, et dont la dernière adresse en France date de 1941.
Son frère, domicilié à Varsovie, est resté quarante ans sans nouvelles de lui.
Le Service de recherches français se met au travail et peut, au bout de cinq mois, communiquer l'adresse d'Albin, retrouvé en Creuse, et qui accepte de communiquer avec son frère.

Travail de l'Agence centrale de recherches en Ouganda.

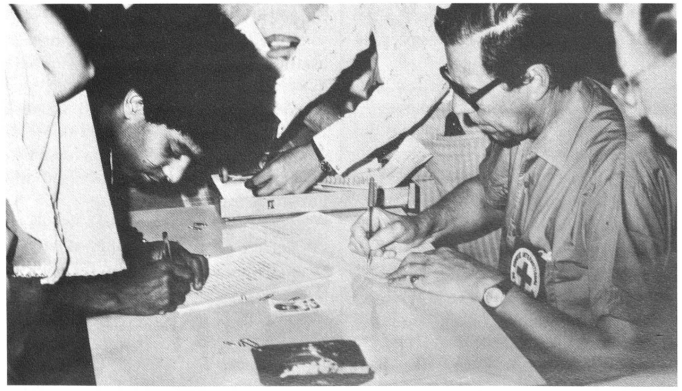

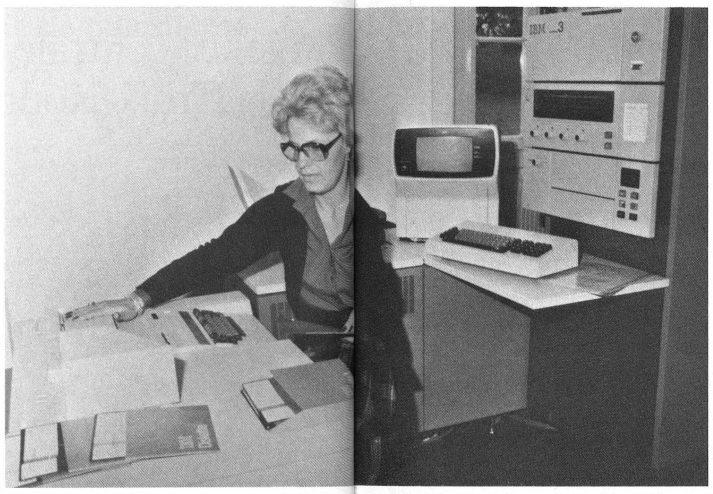

Pour être plus efficace, l'Agence de recherches est équipée d'un ordinateur.

A l'heure de l'informatique et du microfilm

Mais ajourd'hui, l'Agence de recherches doit se moderniser, faute de quoi, elle serait contrainte, un jour ou l'autre, de se débarrasser d'une partie de ses inestimables archives, et elle s'est mise à l'heure du microfilm: un à un, tous ses fichiers nationaux sont peu à peu transcrits sur la pellicule, ce qui permet un gain considérable de place. C'est ainsi qu'en 1980 par exemple, plus de 12 millions de documents, dont 8 millions de fiches individuelles relatives aux deux guerres mondiales, ont été microfilmés par le service de microfilmage de l'Agence.

Par ailleurs, l'installation d'un ordinateur permet d'introduire d'autres critères que les paramètres habituels des classiques fichiers manuels.
Toutes les demandes de recherches concernant les victimes des conflits du Sud-Est asiatique sont actuellement transcrites ainsi.
Le CICR mène cette action de concert avec les pays concernés, Hong-Kong, Malaisie, Macao, Philippines, Singapour, Thaïlande. Les services de recherches des Croix-Rouge nationales se chargent, en outre, de l'échange du courrier et, dans une moindre mesure, des transferts d'argent des personnes déplacées.
Mais, lorsque sur place, toute stratégie d'enquête demeure vaine, l'Agence centrale de recherches de Genève constitue le recours ultime, pour des familles dispersées, pour des milliers d'être humains partagés entre l'espoir et l'angoisse.

Un nouveau bâtiment pour l'ACR

En 1963, à l'occasion du centenaire de la fondation de la Croix-Rouge, les autorités suisses décidaient d'accorder un don au CICR en témoignage de leur reconnaissance pour l'œuvre humanitaire accomplie par l'institution depuis sa création en 1863.
En 1980, les Chambres fédérales ont concrétisé ce don sous la forme d'un bâtiment destiné à abriter les services de l'ACR, et doté d'un équipement d'exploitation moderne (informatique et microfilms). Le projet a été budgeté à 15 millions de francs suisses. L'ouverture du chantier est prévue pour le printemps 1981 et la mise à disposition de l'immeuble pour 1984. ■

Le service de recherches de la Croix-Rouge suisse

Savez-vous qu'il existe également un service de recherches au sein de la Croix-Rouge suisse? Ce service, dont le rayon d'action s'étend aussi bien en Suisse qu'à l'étranger, s'adresse à des personnes privées et propose les mêmes services que celui du CICR. Ses objectifs consistent essentiellement:
- à établir de nouveaux contacts entre des personnes qui se sont perdues de vue depuis un certain nombre d'années,
- à rassembler des familles dont les membres ont été séparés à la suite de conflits, de troubles, de changements de structures politiques ou de déplacements de frontières; c'est ainsi qu'actuellement, le service s'occupe surtout de réunions de familles provenant des pays de l'Est (Pologne) ou du Sud-Est asiatique,
- à fournir des attestations pour l'AVS.

Le service de recherches de la Croix-Rouge suisse travaille en étroite collaboration avec les Sociétés nationales de Croix-Rouge, le Comité international de la Croix-Rouge, les associations professionnelles et les autorités fédérales.

Toutes ces prestations sont gratuites. Cependant, et à la différence du service de recherches du CICR, le service de recherches de la Croix-Rouge suisse exige une condition: que le demandeur ou la personne recherchée dispose d'une adresse connue en Suisse.

Mais laissons parler les chiffres: en 1981, sur 257 demandes de recherches, 66 ont abouti avec succès, 76 ont échoué, 39 ont été transmises au CICR et 50 sont en cours; en outre 26 demandes concernent exclusivement les réfugiés indochinois.

Appel en faveur du Liban

Au Liban, des milliers de blessés et des centaines de milliers de réfugiés ont un urgent besoin d'aide. Les quatre œuvres d'entraide, la Croix-Rouge suisse, Caritas suisse, l'Entraide protestante suisse et l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière fournissent des secours immédiats à la population libanaise si gravement touchée. Elles ont d'ores et déjà consacré une somme de Fr. 500000.– à titre de contribution aux interventions de leurs partenaires internationaux et locaux.
La Croix-Rouge suisse a mis à la disposition du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui a engagé une vaste opération d'entraide, des médicaments, des produits sanguins, du matériel chirurgical, des couvertures, des ustensiles de cuisine et d'autres secours. De son côté, Caritas Liban, soutenu par Caritas suisse, apporte une aide massive, dont quelque 70000 personnes bénéficient dans la seule ville de Beyrouth. L'Entraide protestante suisse soutient sont partenaire local en finançant l'achat de tentes, couvertures, vivres et autres secours de première nécessité. En collaboration avec ses partenaires locaux, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière poursuit ses programmes sociaux en faveur des réfugiés libanais et palestiniens.

Les œuvres d'entraide prient la population suisse de continuer de verser des dons sur les CCP suivants (mention «Liban»):

Croix-Rouge suisse, Berne	***30-4200***
Caritas suisse, Lucerne	***60-7000***
Entraide protestante suisse, Lausanne	***10-1390***
Œuvre suisse d'entraide ouvrière	***80-188***